

Octobre 2020



La lettre du Relais

Actu

Le Relais fête ses 10 ans !

Nous attendons vos suggestions pour marquer cet anniversaire, que nous fêterons au cours de la **semaine du 30 novembre au 5 décembre 2020**. En attendant nous vous proposons de remplir votre « fiche témoignage » ci jointe, elle sera exposée le samedi 5 décembre à l'occasion d'une porte ouverte sur votre métier, accompagnée d'un spectacle musical... A retourner par mail ou imprimée au choix...



Voici des quelques actions qui sont d'ores et déjà programmées :

- **Une soirée thématique**

Qu'est-ce qu'on entend par développement moteur du jeune enfant, qu'est-ce que la motricité libre et quel est son intérêt, qu'apporte-t-il à l'enfant, comment aménager ses pratiques, son espace ? Autant de questions qu'Edith Lorenz, psychomotricienne de renommée, viendra aborder le **mardi 1^{er} décembre à 20h**

- **Un spectacle/concert**

Julia Demaugé et François Mallet viendront nous proposer leur concert autour des 4 saisons le **samedi 5 décembre à 10h**.

Disponibilités

N'oubliez pas de nous faire connaître vos disponibilités actuelles et futures via le site du bocage.

Formations

Des formations SST et d'autres auront lieu en 2021, informez de vos souhaits !!

**Claire Dézafit
et Stéphanie Morin,**
éducatrices, vous accueillent :

Maison de la Petite Enfance -
Route de Trangé
72700 Pruillé le Chétif

02.52.19.21.80 puis 2

[relaispetiteenfance-
sibc@orange.fr](mailto:relaispetiteenfance-sibc@orange.fr)

Permanences téléphoniques :

Lundi et vendredi 13h30-16h00,
mercredi 9h30-12h30 et 16h-18h

Accueil sur rendez-vous
du lundi au vendredi.

**Le Relais sera fermé la
semaine du 26 au 30
octobre - excepté le
mercredi 28 matin
Fermera le mercredi 4
novembre matin
exceptionnellement**

INFOS SUR :

syndicat-bocage-cenomans.fr

Application smartphone :
CITYWALL



A vos agendas (rappel)

Commune	De novembre à décembre	
Chaufour 9h45-11h45 Salle polyvalente	Jeudi 12 novembre Jeudi 3 décembre	
Fay 9h45-11h45 Salle des associations	Mardi 3 novembre Mardi 24 novembre	
Pruillé 9h30-11h30 Maison de la Petite Enfance	Mardi 10 novembre Mardi 1 décembre	
St Georges 9h30-11h30 Accueil Périscolaire	Groupe 1	Groupe 2
	Jeudi 5 nov Jeudi 26 nov	Jeudi 19 nov Jeudi 10 déc
Trangé 9h30-11h30 Salle Gaston Langevin	Mardi 17 novembre Mardi 8 décembre	

Emma sera présente au Relais du 2 novembre 2020 au 12 février 2021, dans le cadre d'un stage de 1ere année de formation d'éducateur de jeunes enfants.

Commandes

Agenda « bébé nounou 2021 »



Nous allons bientôt passer commande des agendas bébé nounou, 3.48€ pour le format A4 (6 enfants) et 2.28€ pour le format A5 (4 enfants). Les prix peuvent varier en fonction du nombre commandé.

Si vous êtes intéressé(e) contactez le Relais par mail en précisant le nombre d'agendas et format souhaités **avant le 29 octobre 2020**

Commande groupée

Nous vous proposons d'organiser une commande groupée, les catalogues seront consultables pendant les jeux et rencontres ou sur demande.

Info juridique, droits AMP (assistance médicale à la procréation)

Conformément à l'article L423-2 du CASF et à l'article 16 de la convention collective des assistantes maternelles, les dispositions du code du travail concernant la maternité, la paternité, l'adoption et l'éducation des enfants sont applicables aux assistantes maternelles.

La salariée bénéficiant d'une assistance médicale à la procréation (AMP) bénéficie d'une autorisation d'absence pour se rendre à 3 de ces examens médicaux nécessaires pour chaque protocole du parcours d'assistance médicale au maximum.

Ces absences n'entraînent aucune diminution de la rémunération et sont assimilées à une période de travail effectif pour la détermination de la durée des congés payés ainsi que pour les droits légaux ou conventionnels acquis par la salariée au titre de son ancienneté dans l'entreprise.

Point de vue

Doudou or not doudou ?



Avec le contexte actuel, vous avez peut-être la sensation que tout doit être aseptisé, nettoyé, désinfecté...

Pourtant il y a bien un objet qui n'aime pas tellement être frotté à outrance : c'est le doudou !

Cet objet qui traîne un peu partout et qui parfois « dérange » l'adulte par son aspect... ce n'est pas vraiment le moment de le laisser traîner n'importe où...

C'est l'occasion de se rappeler son utilité. Peut-être faut-il clarifier les choses il y a doudou et « doudou ». L'un fait office de jouet, l'autre a une fonction d'objet dit transitionnel, parce que l'enfant l'a identifié en tant que tel et qu'il « va lui permettre de créer un espace intermédiaire pour inventer, penser, imaginer ». On parle d'objet transitionnel car il vient du monde extérieur et aide l'enfant à se séparer. Cet objet-doudou aide l'enfant à s'éloigner petit à petit du besoin de sa mère en garantissant la permanence de l'objet. Et tout à une importance, son odeur, sa texture, son bruit quand l'enfant le frotte avec son doigt...

Mais le doudou ne joue pas systématiquement ce rôle. Il n'est pas « obligatoire », et tous les enfants ne vont pas matérialiser cet espace de transition. Seul l'enfant peut donner cette fonction à un objet qu'il a choisi et auquel il recourt quand il a besoin. Si l'on donne son « doudou » à l'enfant dès qu'il commence à pleurer, alors il ne pourra pas identifier ses émotions. D'ailleurs, le doudou ne se substitue pas au réconfort de l'adulte. Et il va de même pour la tétine.

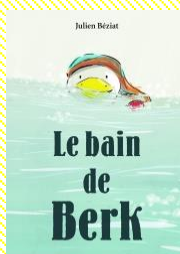
Que faire avec le doudou ? Observer : Si le doudou est investi comme objet transitionnel, il joue alors un rôle primordial dans la séparation, il fait le lien entre la maison et l'extérieur. Il aide l'enfant à se construire.

Et pour ces enfants qui « s'accrochent » à cet objet qu'il soit transitionnel ou non ? En règle générale, il faut faire confiance à l'enfant, il va peu à peu le laisser de côté, le laisser traîner au sol, et le prendre à moment bien identifié (pour dormir, après une vive émotion, ou pour se ressourcer) Pour ceux qui s'y raccrochent fermement et ne le lâchent qu'occasionnellement, le rôle de l'adulte va donc être d'accompagner ces enfants qui sont peut-être insécurisés. Les amener à aller à la découverte du monde en douceur, en les invitant à travers le jeu pour qu'il le fasse à son rythme et sans focaliser sur sa difficulté à se séparer.



« *Roule ma boule !* » de Grégoire Solotareff

Une histoire qui roule, qui met en mouvement et que l'on raconte sans fin.



« *Le bain de Berk* » de Julien Béziat

L'incroyable aventure de Berk rescapé d'un terrible accident.